

# CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Commission de gestion 2023-2024

## Préavis municipal N°01/2024 relatif à la modification des statuts de l'ASSAGIE

*Rapport de la Commission de Gestion et Finances*

---

Au Conseil général de Saubraz  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission de Gestion et Finances, composée de :

Mesdames,

Messieurs,

Nathalie André  
Marion Marmillon  
Perrine Rebeaud  
Mélanie Cleuet  
Denise Badel

Félix Baiche  
Aloys Mussard

S'est réunie les 22 février et 04 mars 2024.

La Commission de Gestion et Finances a été sollicitée pour l'étude de la modification des statuts de l'ASSAGIE (Association Intercommunale Scolaire de Aubonne-Gimel-Etoy).

Les statuts de l'association datant de sa création en 2011, demandent à être modifiés afin d'y intégrer un plafond d'endettement pour être conforme aux modifications légales.

Le plafond fixé à 5 millions de CHF est inscrit dans les statuts et seule une modification de ces derniers permettrait de modifier le montant. L'utilisation des ressources est affectée à l'acquisition de matériel mobile et mobilier équipant les locaux et salles. La répartition du cautionnement théorique maximum se situe pour la commune de Saubraz à hauteur de 176'000.-CHF.

Profitant de cette refonte des statuts, des modifications ont été apportées, en particulier dans les buts à l'Art 2 qui permettraient d'y intégrer un accueil de jour de type de la structure AJEMA, mais dans un bassin recentré, qui aurait le potentiel de réduire les coûts.

Le nombre de délégués municipaux délibérants au Conseil intercommunal serait défini par tranche de 800 habitants, ce qui permettrait une meilleure représentation des communes de population moyenne.

La version des statuts est présentée comme version définitive aux Conseils communaux et généraux des communes membres afin de les entériner, sans possibilité de modification.

La Commission de Gestion et Finances, vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**D'accepter le préavis municipal n° 01/2024, tel que présenté.**

*Handwritten signatures and initials in blue ink:*  
A large arrow pointing left, followed by initials: AN, B, M, H, LA, and a star symbol.

Pour la Commission :

Nathalie André



Aloys Mussard



Mélanie Cleuet

Félix Baiche



Marion Marmillon



Perrine Rebeaud



Denise Badel



Ainsi fait à Saubraz, le 04 mars 2024.